HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Téléchargé depuis l'espace abonnés
https://hospimedia.fr
Votre compte : Sylvie FORTIN
Hospimedia

Les acteurs du grand âge de l'Indre éping-lent le projet de maisons France autonomie

La motion validée cet été par le conseil départemental citoyenneté et autonomie de l'Indre souligne l'absence d'une loi de programmation pluriannuelle sur le grand âge. La vice-présidente évoque avec Hospimedia cette prise de position déplorant la multiplication des déclarations et promesses non tenues.

Par Lydie Watremetz

hier à 12h21



Les épisodes de canicule cet été ont mis en exergue les difficultés des acteurs du grand âge. (Lemoine/BSIP)Droits réservés

"Le grand âge est encore victime de la politique de l'apparence tenue depuis dix ans." Tel est le constat déploré par le conseil départemental citoyenneté et autonomie (CDCA) de l'Indre dans une motion adoptée en séance plénière le 30 juin. En ligne de mire se trouve le projet de label maisons France autonomie annoncé par Camille Galliard-Minier, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées. *"Le secteur n'a pas besoin d'une nouvelle appellation mais de financements à la hauteur, de renforcement de l'attractivité des métiers, de cohérence et de lisibilité"*, écrit Claudette Brialix vice-présidente de la CDCA 36 depuis 2017, présidente de

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Téléchargé depuis l'espace abonnés
https://hospimedia.fr
Votre compte : Sylvie FORTIN
Hospimedia

l'association Bien vieillir ensemble dans l'Indre et ancienne présidente de la Fédération nationale des associations et amis des personnes âgées et de leur famille.

Des promesses non tenues

Interrogée ce 28 octobre par *Hospimedia* sur sa prise de position et les suites, elle évoque d'abord la genèse de la motion. *"Tout est parti du constat que les précédentes concertations sur le grand âge n'ont abouti à rien malgré l'investissement de l'ensemble du secteur [...]. Ensuite la valse des ministres chargés de l'autonomie a découragé de nombreux acteurs du grand âge."* L'accumulation des promesses gouvernementales non tenues explique en partie la motion de la CDCA 36.

Plus dans le détail, la représentante des usagers reproche à la ministre d'ignorer la consultation de 2018 qui a abouti *"à la rédaction du rapport Libault publié en mars 2019 lequel contenait analyse et propositions permettant la construction d'une loi Grand âge promise par le président de la République"*. Et d'ajouter que *"la ministre méconnaît aussi l'article 10 de la loi Bien vieillir qui prévoyait une loi de programmation pluriannuelle sur le grand âge"*.

Des spécificités locales

En ce qui concerne l'unanimité obtenue par la motion, Claudette Brialix l'explique par un consensus des acteurs locaux. L'Indre présente en effet par rapport à d'autres départements de fortes spécificités. Ainsi les établissements pour personnes âgées indriens se retrouvent dans une conférence de tous les Ehpad publics et privés échangeant régulièrement sur leurs bonnes pratiques. Autre particularité, le département est extrêmement vieillissant. Il fait donc face à des problèmes de recrutement ou d'offres de services inadaptés encore plus intenses qu'ailleurs. D'après elle, de nombreux Ehpad ne disposent pas actuellement de médecin coordonnateur ni parfois de connexion Internet dans les chambres des résidents. Elle explique également que les épisodes de canicule dès le mois de mai dernier ont renforcé les difficultés du secteur. *"Si le système sanitaire a tenu c'est grâce à l'investissement des professionnels mais aussi à des bricolages pour remédier à l'inadéquation des bâtiments tant à l'hôpital que dans les Ehpad. Certains professionnels ont même demandé aux familles si elles pouvaient apporter des ventilateurs en attendant d'avoir les moyens d'en disposer"*. À tout cela, s'ajoutent les tensions financières des départements.

En attente de réponse

Ces arguments ont conduit la CDCA 36 à élaborer la motion qui se présente comme une déclaration de désaccord envers les méthodes du Gouvernement. Le texte a été transmis à Maryvonne Le Brignonen, préfète de l'Indre, Clara de Bort, ancienne directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire et à des parlementaires. Dans une question écrite à la ministre, publiée le 22 septembre, Alix Fruchon, députée de l'Indre (Droite républicaine), rapporte les craintes des acteurs départe-

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Téléchargé depuis l'espace abonnés
https://hospimedia.fr
Votre compte : Sylvie FORTIN
Hospimedia

mentaux du grand âge évoquant leur motion. Elle demande aussi à Camille Galliard-Minier des précisions concernant le calendrier et les moyens financiers associés au futur label Maison France autonomie. À ce jour, la députée n'a pas encore reçu de réponse ni la CNCA 36.

Quatre mois après la validation de sa position, Claudette Brialix confirme que ce texte reste d'actualité. D'ores et déjà elle annonce que seront de nouveau abordées lors de la dernière séance plénière de la mandature, fin décembre, les problématiques de transitions écologiques et numériques.

Ressources

- La motion

MOTS-CLÉS

AUTONOMIE COLLECTIVITÉS GOUVERNEMENT

Par Lydie Watremetz

hier à 12h21

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.

Hospimedia

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?
Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur http://www.hospimedia.fr

Votre structure est abonnée ?
Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 76 33 03 20 ou sur http://www.hospimedia.fr/contact